



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/44
21 juin 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-quatrième réunion
Montréal, 18-20 juillet 2001

PROPOSITION DE PROJETS : SYRIE

Ce document comprend les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Mousses

- Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Al-Muzayek ONUDI

Fumigènes

- Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'entreposage des céréales (première tranche) ONUDI

Halons

- Programme d'élimination sectorielle : création d'une banque de halons et projet parapluie pour 63 fabricants Allemagne
- Programme d'élimination sectorielle : création d'une banque de halons et projet parapluie pour 63 fabricants France

Réfrigération

- Reconversion d'une technologie à base de CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Refrigeration House Co. PNUD

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET SYRIE

SECTEUR : Mousses Consommation sectorielle de SAO (2000) : 110 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : Plaques de mousse souple 6,23 \$US/kg

Titre du projet :

- a) Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Al-Muzayek

Données relatives au projet	Plaques de mousse souple
	Al-Muzayek
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	33,70
Incidences du projet (tonnes PAO)	33,70
Durée prévue du projet (mois)	24
Montant initial demandé (\$US)	106 789
Coût final du projet (\$US)	
Coûts différentiels d'investissements a)	113 000
Fonds pour imprévus b)	7 200
Coûts différentiels d'exploitation c)	- 13 411
Coût total du projet (a+b+c)	106 789
Participation locale au capital (%)	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %
Montant demandé (\$US)	106 789
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	3,17
Confirmation du financement de contrepartie?	Oui
Agence nationale de coordination	Ministère de l'Environnement
Agence d'exécution	ONUDI

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$US)	106 789
Incidences du projet (tonnes PAO)	33,70
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	3,17
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	13 883
Coût total pour le Fonds multilatéral	120 672

DESCRIPTION DU PROJET

Renseignements sur le secteur

- Derniers chiffres sur la consommation totale de SAO (2000)	1 711,98 tonnes PAO
- Consommation de référence de substances du groupe I de l'annexe A (CFC)	2 224,60 tonnes PAO
- Consommation de substances du groupe I de l'annexe A en 2000	1 173,78 tonnes PAO
- Consommation de référence de CFC dans le secteur des mousses	2 337 tonnes PAO
- Consommation de CFC dans le secteur des mousses en 2000*	110 tonnes PAO
- Montants approuvés pour les projets d'investissement dans le secteur des mousses en date de la fin 2000	2 693 244 \$US
- Quantité de CFC à être éliminée dans le secteur des mousses en date de la fin 2000	506,90 tonnes PAO
- Quantité de CFC éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur des mousses en date de la fin 2000	232,40 tonnes PAO
- Quantité de CFC dans des projets d'investissement dans le secteur des mousses inachevés en date de la fin de 2000	274,50 tonnes PAO
- Quantité de CFC à être éliminée dans le secteur des mousses en date de la fin 2000	Dépasse la consommation actuelle dans le secteur

* Établie en fonction des données remises au Secrétariat du Fonds par le gouvernement de la République arabe syrienne le 24 avril 2001.

Plaques de mousse souple

Al-Muzayek

1. L'entreprise Al-Muzayek (fondée en 1975) a consommé 33,7 tonnes de CFC-11 en 1999 pour fabriquer des plaques de mousse souple utilisées dans des produits tels que les éponges, les matelas et les coussins de meubles. L'entreprise éliminera les 33,7 tonnes de CFC-11 en reconvertissant ses opérations à une technologie à base de chlorure de méthylène (CM).

2. L'entreprise exploite deux distributeurs de mousse basse pression OMS fabriquées en 1977. Les coûts demandés pour la reconversion comprennent un système de pompage du CM (15 000 \$US), un système de ventilation pour l'aire de traitement et de séchage (63 000 \$US), des dispositifs de sécurité (7 000 \$US), les essais et la mise en service (13 000 \$US), et le transfert technologique et la formation (15 000 \$US), ce qui représente des coûts différentiels d'investissement (comprenant les imprévus) de 120 200 \$US. Il y aura des économies différentielles d'exploitation de 13 411 \$US. Le coût total du projet est de 106 789 \$US.

3. L'ONUDI a déclaré que la reconversion des installations d'Al-Muzayek mettrait définitivement fin aux activités du sous-secteur de la production de mousse de polyuréthane souple en Syrie.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

4. Ce projet est le dernier projet du sous-secteur de la mousse de polyuréthane souple. Après l'approbation de ce projet, le gouvernement ne Syria de présentera plus aucune demande de financement dans le sous-secteur de la mousse de polyuréthane souple.
5. Les composantes de ce projet sont semblables à celles d'autres projets approuvés et mis en œuvre en Syria et dans d'autres pays visés à l'Article 5.
6. Règle générale, la consommation actuelle de CFC dépasse le niveau de consommation des projets dont la mise en œuvre est en cours. C'est tout le contraire dans ce cas-ci, car la consommation à éliminer est de 148 tonnes PAO de plus que le niveau de consommation sectorielle actuel. L'ONUDI et le gouvernement de la République arabe syrienne ont été priés de fournir des éclaircissements à ce sujet.

Mesures portant sur les sections pertinentes de la décision 33/2

Engagements du gouvernement et de l'entreprise

7. Le Secrétariat a reçu une lettre d'accompagnement pour le projet d'Al-Muzayek de la part du gouvernement de la République arabe syrienne qui comprend, entre autres, un énoncé conforme aux termes de la décision 33/2 c) à l'effet que :
 - a) Le Centre national de l'ozone a validé la consommation totale de 33,7 tonnes PAO de CFC-11 à éliminer à Al-Muzayek et conserve ces données dans ses dossiers aux fins de vérification future.
 - b) Le gouvernement de la Syria a été informé qu'en acceptant le projet, il s'engage à s'assurer que l'élimination des 33,7 tonnes PAO validées à éliminer est réalisée et qu'elle entraîne une réduction à long terme du niveau de consommation de 110 tonnes PAO dans le secteur des mousses en 2000.
8. Le Secrétariat a également reçu une note d'engagement signée du directeur général d'Al-Muzayek dans laquelle, entre autres choses, la compagnie confirme son engagement à éliminer complètement le CFC-11 et à ne pas en reprendre l'utilisation après la reconversion, et à collaborer avec l'agence d'exécution afin de retourner les fonds pour les imprévus inutilisés, les montants utilisés dans des situations représentant des irrégularités de financement graves ainsi que toutes les autres sommes engagées précisées dans la décision 33/2 et autres règlements pertinents régissant l'approbation du projet.
9. Les documents ci-dessus sont disponibles au Secrétariat et peuvent être distribués sur demande.

Durée du projet

10. Après en avoir discuté avec l'ONUDI et aux termes de la décision 33/2 b), la durée du projet a été réduite de 24 à 16 mois.

RECOMMANDATIONS

11. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet Al-Muzayek et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de plaques de mousse souple à Al-Muzayek	106 789	13 883	ONUDI

12. Le Secrétariat recommande également que le Comité exécutif :

- a) Prenne note avec appréciation des engagements du gouvernement de la République arabe syrienne et de la compagnie Al-Muzayek précisés dans les paragraphes 6 et 7 ci-dessus.
- b) Prenne également note de l'engagement du gouvernement de ne plus proposer de projets dans le secteur de la mousse souple au Fonds multilatéral.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET SYRIE

SECTEUR : Fumigènes Consommation sectorielle de SAO (2000) : 113 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : S.o.

Titre du projet :

- a) Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'entreposage des céréales (première tranche)

Données relatives au projet	Bromure de méthyle
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	105,00
Incidences du projet (tonnes PAO)	105,00
Durée prévue du projet (mois)	48
Montant initial demandé (\$US)	300 000
Coût final du projet (\$US)	
Coûts différentiels d'investissements a)	1 272 100
Fonds pour imprévus b)	127 210
Coûts différentiels d'exploitation c)	- 315 171
Coût total du projet (a+b+c)	1 084 139
Participation locale au capital (%)	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %
Montant demandé (\$US)*	300 000
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	10,32
Confirmation du financement de contrepartie?	
Agence nationale de coordination	Bureau de l'ozone du ministère de l'Environnement
Agence d'exécution	ONUDI

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$US)	
Incidences du projet (tonnes PAO)	
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	
Coût total pour le Fonds multilatéral	

* Première tranche

DESCRIPTION DU PROJET

Élimination de l'utilisation du bromure de méthyle dans l'entreposage des céréales (première tranche)

13. Environ 105 tonnes de bromure de méthyle (BM) ont été utilisées pour la fumigation des céréales en Syrie. Les installations d'entreposage de la Syrie consistent en des silos pouvant contenir 0,3 million de tonnes de céréales, des entrepôts d'une capacité de 2,2 millions de tonnes et des installations extérieures d'une capacité de 1,5 million de tonnes de céréales qui peuvent même atteindre 3,5 millions de tonnes lorsque la récolte est importante.

14. À l'heure actuelle, environ 80 pour cent des céréales sont entreposées dans des silos et des entrepôts, et 64 pour cent des céréales entreposées à l'extérieur sont traitées au BM; les 20 pour cent restants des céréales entreposées à l'intérieur sont fumigés à la phosphine (la presque totalité des céréales entreposées à l'extérieur est traitée au BM). Les céréales sont fumigées au moins deux fois par année et encore plus souvent lorsque le taux d'humidité est élevé, dans les cas de nouvelles infestations ou lorsque les céréales sont démenagées dans d'autres installations d'entreposage.

15. Ce projet a pour but d'éliminer l'utilisation du BM dans toutes les activités d'entreposage et structurelles en Syrie en le remplaçant par la phosphine. Cette technologie a été choisie en raison des résultats du projet de démonstration sur les solutions de remplacement du BM en horticulture et la fumigation des denrées en Syrie approuvé par la vingt-quatrième réunion du Comité exécutif (ONUDI 509 850 \$US).

16. Le projet proposé comprend l'achat de 135 détecteurs de phosphine pour le contrôle de l'espace fumigé, l'installation de conduites d'échantillonnage du gaz et l'amélioration de l'étanchéité des installations afin de réduire la consommation de phosphine, au coût total local de 1 292 600 \$US, et un programme de formation au coût de 281 100 \$US. Les économies d'exploitation sont évaluées à 315 171 \$US en raison de la différence de coût entre le BM et la phosphine. La fumigation à la phosphine sera mise en œuvre par étapes car les céréales entreposées à l'heure actuelle (traitées au BM) sont en voie d'être consommées.

17. Le projet sera mis en œuvre par l'ONUDI en collaboration avec le General Establishment for Cereal Processing and Trade (GECPT). Le gouvernement s'engage, sur approbation du projet, à réduire la consommation totale de BM de 105 tonnes PAO d'ici 2005, à créer un registre des importateurs de BM, à interdire l'importation de quantités qui dépassent les limites de la consommation, à révoquer l'enregistrement de BM comme fumigène de céréales entreposées et à interdire son usage lorsque le projet aura été mis en œuvre.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

18. Le Secrétariat a indiqué que ce projet a pour objet d'adapter les 130 installations existantes (silos, entrepôts et entreposage extérieur) afin qu'elles soient conformes à l'utilisation de la phosphine. Cependant, les installations actuelles ne sont pas toutes traitées au BM. Comme l'indique la proposition de projet, 64 pour cent, seulement, des installations d'entreposage extérieures de la région de Homs sont traitées au BM, et la phosphine est actuellement utilisée dans 20 pour cent des entrepôts. L'ONUDI a informé le Secrétariat que bien que l'on utilise la phosphine dans 20 pour cent des installations d'entreposage intérieures, ces installations ne sont pas équipées de conduites pour le contrôle des parasites; les échantillons sont prélevés en perforant la couverture de plastique et les trous ainsi pratiqués ne peuvent pas être scellés convenablement, ce qui augmente le risque de pénétration d'eau ou d'humidité et les quantités de phosphines utilisées. Le problème des fuites de phosphine peut être réglé en augmentant le nombre de fumigations mais le mélange d'eau et de phosphine augmente les risques d'explosion et d'incendie. L'utilisation de conduites de prélèvement du gaz et d'un compteur à phosphine rend inutile le prélèvement des échantillons de phosphine car le niveau de phosphine peut être surveillé aussi souvent que nécessaire dans les piles sans qu'il y ait perforation de la pellicule de plastique, ce qui en améliore l'étanchéité et réduit le besoin de fumiger de façon continue. En conséquence, l'ONUDI a accepté de modifier les coûts d'investissement en fonction des installations dans lesquelles on utilise actuellement le BM (1 072 400 \$US).

19. Le Secrétariat a indiqué que les compteurs de phosphine et les conduites d'échantillonnage pourraient être utilisées de façon collective par les différentes installations d'une même industrie ou région car l'application de la phosphine ne dure que 5 à 7 jours et que le produit n'est appliqué qu'une ou deux fois par année. L'ONUDI a répondu que le partage de l'équipement entre les installations n'est pas réalisable sur le plan technique. L'enlèvement des conduites d'échantillonnage de gaz prive les piles de céréales de leur protection et les rend vulnérables aux attaques de parasites. Les compteurs de phosphine sont nécessaires afin de vérifier la concentration de phosphine dans les piles de céréales au moins une fois par semaine car une concentration adéquate prévient les nouvelles infestations et réduit du même fait les quantités de phosphine utilisées.

20. Le Secrétariat a également indiqué que l'élimination réelle de BM ne débutera qu'en 2003. L'ONUDI a répondu qu'étant donné que la saison des récoltes se termine en juin en Syrie, il n'est pas possible d'utiliser la phosphine pour les céréales nouvellement récoltées. L'utilisation de phosphine pour les céréales déjà empilées dans des sacs n'est pas possible sur le plan économique car le coût de démolir les piles et de les reconstruire correctement avec des palettes et d'y installer des conduites d'échantillonnage est très élevé. Par conséquent, l'utilisation de la phosphine ne débiterait qu'avec la récolte de 2002. Le financement annuel demandé a été établi en fonction du matériel nécessaire à la préparation de nouvelles piles pour la récolte de 2002 (dans les 130 installations) et le programme de formation. De plus, les achats partiels coûtent plus cher qu'un achat global. Par conséquent, l'ONUDI a estimé qu'une petite quantité de MB (5 tonnes PAO) pourrait être éliminée en 2002.

21. Le Secrétariat et l'ONUDI ont discuté de l'envergure du programme de formation en tenant compte du fait que la phosphine est déjà utilisée dans certaines installations d'entreposage

du pays, le projet de démonstration comprenait un programme de formation sur l'utilisation de la phosphine et la fumigation est assurée par le personnel du GECPT, quel que soit le fumigène utilisé. L'envergure du programme de formation a donc été réduite à 199 700 \$US.

22. La proposition de projet comprend également un accord entre le Comité exécutif et le gouvernement de la Syrie précisant les engagements et le plan d'action proposé pour l'élimination du BM dans l'entreposage des céréales en Syrie (ci-joint).

RECOMMANDATION

23. Le Secrétariat du Fonds et l'ONUDI sont convenus du coût total du projet (1 084 139 \$US). Compte tenu de ce qui précède, le Comité exécutif pourrait souhaiter approuver le projet de la Syrie. Le Comité exécutif pourrait également souhaiter demander à l'ONUDI de décaisser les sommes affectées par tranches, selon le calendrier d'élimination du BM proposé dans la proposition de projet. Si la Syrie ne respecte pas les exigences de réduction précisées dans la proposition, le Fonds multilatéral, par l'entremise de l'ONUDI, retiendra la tranche suivante de l'appui financier jusqu'à ce que le pays ait satisfait à ses obligations en matière de réduction.

CONDITIONS CONVENUES POUR L'ÉLIMINATION DE L'UTILISATION DE BROMURE DE MÉTHYLE DANS L'ENTREPOSAGE DE CÉRÉALES EN SYRIE (PROJET)

1. Le Comité exécutif accepte d'approuver en principe la somme de 1 084 139 \$US comme montant total pour le respect des engagements indiqués dans le présent document relativement à la réduction par étapes de l'utilisation de BM en Syrie, aux conditions et selon les principes suivants :

2. Les données rapportées au Secrétariat de l'ozone et l'information contenue dans le document de projet présenté au Comité exécutif révèlent que la Syrie a consommé 113 tonnes PAO de BM (importé) en 2000, dont 105 tonnes pour la fumigation des installations d'entreposage et des denrées. Les données transmises au Secrétariat de l'ozone par la Syrie pour les années 1995-1998 révèlent que la consommation de référence de la Syrie était de 220,85 tonnes PAO. La Syrie a déjà respecté l'échéance de 2002 et la réduction de 20 pour cent prévue pour 2005, et est engagée à réduire l'ensemble des activités d'utilisation réglementée de BM à l'échelle nationale aux niveaux maximums indiqués ci-dessous au cours des périodes de 12 mois précisées dans l'échéancier suivant :

2001	113,0 tonnes PAO (pas de réduction)
2002	108 tonnes PAO (réduction de 5 tonnes PAO)
2003	78,2 tonnes PAO (réduction de 29,8 tonnes PAO)
2004	43,4 tonnes PAO (réduction de 34,8 tonnes PAO)
2005	8,0 tonnes PAO (réduction de 35,4 tonnes PAO)

3. De plus, lors de l'achèvement réussi du projet, la Syrie s'engage à maintenir l'élimination du BM en adoptant la réglementation nécessaire. La Syrie pourrait proposer des projets supplémentaires de fumigation des denrées mais non des installations d'entreposage afin d'augmenter les réductions ci-dessus et entraîner l'élimination complète du BM.

4. Comme la mise en œuvre de ce projet comprend une formation à grande échelle, l'ONUDI accepte de former le personnel concerné sur les façons de limiter l'utilisation de la phosphine en surveillant étroitement les concentrations afin de prévenir la résistance des parasites. L'ONUDI remettra également au Comité exécutif un rapport annuel sur les progrès réalisés en vue de la réalisation des réductions de BM nécessaires et les coûts engagés. Après le décaissement initial de 35 pour cent en 2001, les sommes pour les années suivantes seront décaissées selon le calendrier suivant, sous réserve que le financement de l'année suivante ne sera décaissé que lorsque le Comité exécutif aura examiné le rapport périodique de l'année précédente et sera satisfait des résultats :

2002 :	30 pour cent
2003 :	20 pour cent
2004 :	15 pour cent

5. L'ONUDI accepte de gérer le financement de ce projet de façon à s'assurer que les réductions annuelles précisées sont respectées.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET SYRIE

SECTEUR : Halons

Consommation sectorielle de SAO (1998) : 409,5 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur :

S.o.

Titre des projets :

- a) Programme d'élimination sectorielle : création d'une banque de halons et projet parapluie pour 63 fabricants
- b) Programme d'élimination sectorielle : création d'une banque de halons et projet parapluie pour 63 fabricants

Données relatives au projet	Banque de halons	Banque de halons
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)		
Incidences du projet (tonnes PAO)	205,00	205,00
Durée prévue du projet (mois)	36	36
Montant initial demandé (\$US)	332 445	338 435
Coût final du projet (\$US)		
Coûts différentiels d'investissements a)		
Fonds pour imprévus b)		
Coûts différentiels d'exploitation c)		
Coût total du projet (a+b+c)		
Participation locale au capital (%)	100 %	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %	0 %
Montant demandé (\$US)	161 000	161 000
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)		
Confirmation du financement de contrepartie?		Oui
Agence nationale de coordination	Centre national de l'ozone	Centre national de l'ozone
Agence d'exécution	France	Allemagne

Recommandations du Secrétariat		
Montant recommandé (\$US)	161 000	161 000
Incidences du projet (tonnes PAO)	205,00	205,00
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	S.o.	S.o.
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	20 930	20 930
Coût total pour le Fonds multilatéral	181 930	181 930

DESCRIPTION DU PROJET

24. Les gouvernements de la France et de l'Allemagne ont présenté une proposition conjointe pour la mise en oeuvre d'un programme de banque de halons pour la Syrie. Le projet a pour objectif principal de mettre sur pied une banque nationale de halons en Syrie afin d'aider la Syrie à respecter l'échéance de 2002 pour les halons. La banque nationale de halons sera conçue de façon à assurer l'approvisionnement de quantités suffisantes de halons pour répondre aux besoins en utilisations essentielles au pays. Le projet a également comme objectif d'éliminer la demande de systèmes à base de halon 1301 grâce à un programme de formation à l'intention des spécialistes en incendie et des ingénieurs sur la conception de systèmes de protection contre les incendies à base de gicleurs, de brume d'eau, de FM200, d'argon, de CO₂, d'Inergen et d'autres solutions de remplacement des halons.

25. Le projet comprend la formulation d'un plan de gestion national des banques de halons, l'achat d'équipement de valorisation des halons 1211/1301 et 2404, d'équipement de récupération et de recyclage, de réservoirs pour l'entreposage, d'équipement de contrôle de la qualité et un programme de formation sur la conception de systèmes de protection des incendies sans halons. Le projet a été préparé selon les critères de préparation de projets approuvés par le Fonds multilatéral. La coordination du projet conjoint sera assurée par l'Allemagne.

26. La Syrie rapporte un taux de consommation annuel qui a varié de 467 tonnes PAO en 1994 à 413 tonnes PAO en 1999. Le projet serait achevé en trois ans.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

27. Le gouvernement de la Syrie a confirmé dans une lettre au Secrétariat qu'une législation interdisant l'importation de halons nouvellement produits entrera en vigueur dans les six mois après l'entrée en fonction de la banque de halons. Le fonctionnement de la banque de halons sera assuré par le gouvernement et les Forces armées. La Syrie ne demandera plus aucune assistance au Fonds multilatéral pour des projets de halons.

28. La demande est conforme aux lignes directrices sur la mise sur pied de banques de halons aux termes de la décision 18/22.

RECOMMANDATION

29. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale de ce projet aux niveaux de financement indiqués dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Programme d'élimination sectorielle : création d'une banque de halons et projet parapluie pour 63 fabricants	161 000	20 930	France
b)	Programme d'élimination sectorielle : création d'une banque de halons et projet parapluie pour 63 fabricants	161 000	20 930	Allemagne

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET SYRIE

SECTEUR : Réfrigération Consommation sectorielle de SAO (2000) : 865 tonnes PAO

Seuil de coût-efficacité du secteur : Commercial 15,21 \$US/kg

Titre du projet :

- a) Reconversion d'une technologie à base de CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Refrigeration House Co.

Données relatives au projet	Commercial
	Refrigeration House
Consommation de l'entreprise (tonnes PAO)	18,62
Incidences du projet (tonnes PAO)	17,55
Durée prévue du projet (mois)	36
Montant initial demandé (\$US)	266 981
Coût final du projet (\$US)	
Coûts différentiels d'investissements a)	183 500
Fonds pour imprévus b)	18 350
Coûts différentiels d'exploitation c)	127 888
Coût total du projet (a+b+c)	329 738
Participation locale au capital (%)	100 %
Pourcentage des exportations (%)	0 %
Montant demandé (\$US)	253 653
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	14,45
Confirmation du financement de contrepartie?	Oui
Agence nationale de coordination	Centre national de l'ozone
Agence d'exécution	PNUD

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$US)	253 653
Incidences du projet (tonnes PAO)	17,55
Rapport coût-efficacité (\$US/kg)	14,45
Coûts d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	32 975
Coût total pour le Fonds multilatéral	286 628

DESCRIPTION DU PROJET

Renseignements sur le secteur

- Derniers chiffres sur la consommation totale de SAO (1999)	4 626,80 tonnes PAO
- Consommation de référence de substances du groupe I de l'annexe A (CFC)	2 224,60 tonnes PAO
- Consommation de substances du groupe I de l'annexe A en 1999	1 270,40 tonnes PAO
- Consommation de référence de CFC dans le secteur de la réfrigération	775,17 tonnes PAO
- Consommation de CFC dans le secteur de la réfrigération en 2000	865 tonnes PAO
- Montants approuvés pour les projets d'investissement dans le secteur de la réfrigération en date de la fin 2000	11 583 518 \$US
- Quantité de CFC à être éliminée dans le cadre de projets d'investissement dans le secteur de la réfrigération en date de la fin 2000	799,08 tonnes PAO

30. L'information fournie par le gouvernement de la Syrie révèle que la consommation totale de CFC dans le secteur de la réfrigération au pays a été de 865 tonnes en 2000. Le secteur de la réfrigération de la Syrie réunit quatre grandes entreprises (qui ont toutes reçu l'assistance du Fonds multilatéral) dont la consommation est d'environ 174 tonnes PAO. Le secteur regroupe aussi plusieurs moyennes entreprises, dont trois qui ont reçu une assistance du Fonds multilatéral. De plus, on estime que le secteur compte également plus de 70 petites entreprises de réfrigération commerciale. Les 865 tonnes PAO consommées dans le secteur en 2000 ont été utilisées à raison de 308 tonnes PAO pour la fabrication de nouvel équipement de réfrigération et de 557 tonnes PAO pour l'entretien.

31. Le Comité exécutif a approuvé environ 11 583 518 \$US pour 33 projets visant à éliminer 799,08 tonnes PAO de CFC dans les entreprises de fabrication d'équipement de réfrigération dans le secteur de la réfrigération en Syrie ainsi qu'un plan de gestion des frigorigènes pour traiter de la consommation des SAO utilisées pour l'entretien.

Description du projet

32. Le projet de Refrigeration House Co., éliminera 14,53 tonnes PAO de CFC-11 et 4,09 tonnes PAO de CFC-12 dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial. L'élimination sera réalisée en reconvertissant la technologie à base de CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b pour le gonflage de la mousse et le CFC-12 au HFC-134a comme frigorigène. L'équipement de référence de l'entreprise comprend deux distributeurs de mousse basse pression pour le gonflage de la mousse et de l'équipement de chargement, d'évacuation et de détection du CFC-12.

33. Le projet prévoit le remplacement des distributeurs de mousse basse pression par un distributeur de mousse haute pression. L'entreprise aura besoin de tableaux de chargement des

frigorigènes portables et de pompes à vide. Le projet comprend également le coût de la reformulation du produit, la vérification, les essais, la formation et l'assistance technique. L'entreprise demande des coûts différentiels d'exploitation pour une période de deux ans afin de compenser le coût plus élevé des produits chimiques et la densité accrue de la mousse.

Justification de l'utilisation du HCFC-141b

34. Refrigeration House Co., a fourni une justification de l'utilisation du HCFC-141b. Celle-ci est disponible au Secrétariat. Le gouvernement de la Syrie a aussi fait parvenir une lettre appuyant l'utilisation du HCFC-141b dans ces entreprises.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

35. Le Secrétariat a discuté avec le PNUD des conséquences de la décision 31/45 sur le nouveau secteur de l'installation, de l'assemblage et de l'entretien dans la fabrication de réfrigérateurs-chambres. Il a été proposé de traiter la production de panneaux isolants selon les règles et les politiques du secteur de la mousse rigide. Le niveau de subvention a été recalculé en conséquence.

RECOMMANDATIONS

36. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation générale du projet de réfrigération commerciale du PNUD et des coûts d'appui connexes au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Coût du projet (\$US)	Coûts d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Reconversion d'une technologie à base de CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Refrigeration House Co.	253 653	32 975	PNUD